

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, aux responsables de projets Solvabilité II, aux cadres des directions techniques, financières, comptables, audit, risk management... des mutuelles et institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les principes de l'ORSA, sa place dans l'environnement Solvabilité II et les principales actions à mener pour le mettre en œuvre.

Quels objectifs pédagogiques ?

Présenter les exigences réglementaires liées au processus ORSA.

Analyser la démarche à mettre en œuvre pour un processus ORSA réussi.

Maîtriser le rôle des différents acteurs dans le processus ORSA.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (contexte, réglementation...) de l'ORSA et la présentation d'exemples pratiques de mise en application, enrichis par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Kévin MA,

En tant qu'actuaire consultant et membre associé de l'Institut des Actuaires, Kévin a accompagné une quinzaine d'organismes sur une palette de sujets touchant aussi bien aux travaux Solvabilité 2 qu'aux travaux actuariels produit et inventaire.



La formation en pratique...

Quand et où ?

24 septembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de stage, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Solvabilité II et la gestion des risques

- Comprendre les principes généraux de Solvabilité II en matière de gestion des risques
- Les exigences principales de Solvabilité II en matière de gestion des risques
- La place de l'ORSA dans le dispositif de gestion des risques

Les exigences réglementaires de Solvabilité II pour l'ORSA

- Les textes de référence en matière de gestion des risques et ORSA :
 - La directive : articles 44 et 45
 - Les 'consultation papers' associés
 - Les guidelines des mesures transitoires
- Les étapes clés du processus ORSA

Articuler l'ORSA et la gouvernance

- La notion de profil de risque
- La nécessité d'une cartographie globale des risques (exemple d'univers de risques)
- Quelle prise en compte dans la gouvernance ? (Conseil d'administration, Comité d'audit, Comité des risques)

Comment piloter l'ORSA

- Comment relier l'ORSA et la stratégie de l'entreprise ?
- ORSA : tolérance au risque, appétit au risque et limites
- Produire un reporting pertinent pour piloter l'ORSA

Intégrer l'ORSA dans les modes de management

- La culture du risque
- Quel impact sur le processus décisionnel ?
- Illustration sur quelques cas concrets : la conception d'un produit, la prise de décision stratégique

Contribution des différentes fonctions clés à l'ORSA

- Gestion des risques
- Contrôle interne
- Audit interne

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Excellent programme, complet. Présentation très claire, enrichie par des exemples réels tout au long de la formation ! »

M.M.E.D., ACTUARIAL CONSULTING SERVICES

« Bonne pédagogie, formateur ouvert à la discussion. »

M.B., GUY CARPENTER

« Programme complet, exposé clair et accessible. Parfaite maîtrise du sujet par le formateur. »

S.P., SOLUCIA PROTECTION JURIDIQUE

« Très bien, les exemples et cas pratiques sont d'une grande utilité. »

OC, Actuaire associé - MMA